inondées, le service est interrompu sur les trois-quarts des lignes téléphoniques.

### A WATTRELOS

Nous avons relaté dans notre édition d'hier, que la vaste partie de terrain située derrière la gare de Wattrelos et bordant les hameaux de Saint-Liévin, de la Broche-de-Fer, du Bréuil et des Ballons, est complètement inondée. L'eau atteint par endroits jusqu'à 0 m. 75 de hauteur. De nombreuses maisons sont inondées et pour peu que le mauvais temps persiste, la situation deviendra véritablement inquiétante. Le riz de l'Espierre déborde et les habitations situées à proximité sont grandement menacées.

Les quartiers du Winhoute, de la Martinoire, du Petit-Tournai et du Touquet ont également beaucoup souffert. Aux hameaux de Sainte-Marguerite, Bas-Chemin et de Beaulieu, des routes sont devenues impraticables.

Une palissade de 2 m. 50 de hauteur, appartenant à M. Henno, et située rue de Tourcoing, près de la cité Bettremieux, est, par suite de la tempête, tombée sur une longueur de vingt mètres. On ne signale fort heureusement aucun accident de personne.

### DANS LE CANTON DE LANNOY

A Lys, Leers, Sailly, plusieurs arbres ont été renversés par la violence du vent, dans la nuit de mercredi à jeudi, et quantité de tuiles furent arrachées des toitures. On ne signale toutefois aucun accident de personne.

A Hem, les marais sont couverts d'une grande étendue d'eau, par suite des pluies persistantes de ces jours derniers.

### L'EAU ENVAHIT BAISIEUX

Par suite de la tempête d'hier la commune de Baisieux a été en partie inondée. Le ruisseau Saint-Calixte, qui reçoit toutes les eaux des alentours, a débordé en plusieurs endroits, de sorte que la route qu'il longe et qui va de Baisieux à Camphin-en-Pévèle a été submergée. L'eau a pénétré dans plusieurs maisons. La ferme de M. Edouard Constant a également été envahie par les eaux, il fallut évacuer le bétail de l'étable, les vaches ayant de l'eau jusqu'au ventre. Un peu plus loin, en plein village, les couloirs de plusieurs maisons pouvaient être comparés à des torrents.

A 17 heures 30, le personnel de l'usine textile de M. Masurel, de Tourcoing, habitant pour la plupart Camphin, ne put regagner à pied cette localité: le camion automobile de cet établissement dut faire le passage des ouvriers. On ne signale cependant aucun dégât.

### QUESNOY-SUR-DEULE

Les pluies diluviennes qui tombent depuis plusieurs jours ont brusquement grossi la Deûle. Sur une grande partie de son parcours, le fleuve a débordé et a inondé les parties riveraines qui ne sont plus que de vastes lacs.

### WERVICQ-SUD

Les inondations deviennent de plus en plus inquiétantes; la Lys est transformée en un torrent et par endroits, sort de son lit. En raison de la crue, la circulation a été interrompue momentanément sur le pont provisoire, qui a dû être chargé, dans la soirée du 30, de tombereaux remplis de pierres, pour empêcher le courant de l'emporter.

### LA CRUE DE LA LYS S'ACCENTUE

La Lys continue ses ravages à Armentières et environs.

La rue de Flandre à Armentières, commence à être envahie. L'eau y arrive en abondance par la rue des Tripiers.

Un branchement de dérivation près des tissages A. et P. Charvet déborde et s'écoule sur la chaussée. Dans cette usine, l'eau a envahi la chaufferie.

Aux tissages Dubois (J.-M. et J.) la salle des tondeuses et la chaufferie sont atteintes également.

Le chômage est incessant.

Aux chantiers Sion (bois), les neuf ouvriers ont dû cesser le travail.

La cour Cherigie et la cour Dupuis sont évacuées, et les seize personnes ont trouvé asile chez des personnes amies.

A la teinturerie G. Delattre, aux brasseries Breuvart, Lescornez, le chômage n'est pas à craindre momentanément.

Le sinistre est plus conséquent au quai du pont de Beauvais (où il est à regretter, ainsi que nous l'avons maintes fois signalé, qu'un quai avec parapet surélevé ne soit encore établi). La chaussée est inondée sur près de cinquante mètres.

De ce fait, les tissages Dufour-Derin ont été envahis. Il y a soixante chômeurs. Les quelques ouvriers qui travaillent encore devront certainement arrêter, l'eau menaçant la chaufferie.

Aux chantiers Livera Tardiglio, les quarante ouvriers ne peuvent travailler; les machines ont été déplacées tant bien que mal pour éviter la détérioration.

Les avenues Jules-César et Nationale sont en danger. Les habitants songent à fuir.

Aux usines Deweppe, un peu plus surélevées, l'on ne redoute le sinistre que si la crue s'accentue.

Près du pont de l'Abattoir, un baraquement, occupé par deux personnes, a dû être évacué.

Au cimetière, près de la frontière belge, la route est coupée sur plus de soixante mètres et les baraquements en bordure sont complètement entourés d'eau.

La blanchisserie Delobel, rue des Prés, est également atteinte par le fléau, et vingt ouvriers astreints au chômage.

Près du pont des Canotiers, les baraquements vont être évacués; la route du Bizet commence à être fortement menacée.

L'accalmie des pluies qui s'était produite mercredi, vers 19 heures, a cessé jeudi, vers 10 heures. La pluie est encore tombée à torrents. On craint de nouveaux désastres.

# En Belgique

## En plusieurs contrées, la situation est critique

Le chemin de fer Gand-Terneuzen est inondé. Les trains subissent des retards. On craint l'arrêt du trafic.

Toute la ville basse de Charleroi est sous eau. Dans les rues principales l'accès des magasins et des banques est rendu impossible. Les trams ne circulent plus.

Les environs de Châtelet sont transformés en un immense lac. A Marchienne, on a dû procéder à des funérailles à l'aide de barques.

L'éclairage électrique est coupé dans beaucoup de communes du bassin de Charleroi.

Le long de la Meuse, la situation est critique. A Dinant, une grande partie de la ville est envahie.

A Namur, de nombreux immeubles, dont l'Hospice civil, ont dû être évacués. La Meuse dévale en torrent.

Dans le Luxembourg, toutes les rivières ont débordé. Des villages sont complètement isolés. Les communications par chemin de fer deviennent de plus en plus difficiles. Des trains sont supprimés. A certains endroits, l'eau dépasse le premier étage des maisons.

La situation est dramatique au possible. Toute la ville de Liége est menacée. L'eau arrive déjà à la grande gare des Guillemins.

### DANS LA RÉGION DE MONS

La Haine et la Trouille ont débordé en de nombreux endroits et, en d'autres, elles menacent de rompre leurs digues. Quantité de prairies sont sous l'eau et, dans bien des endroits, il n'est plus possible aux habitants de sortir de chez eux autrement qu'en barque.

Mercredi soir, les eaux ont envahi avec une rapidité extraordinaire le quartier de la place Saint-Pierre, à Wasmes, situé dans les « fonds » de la localité. Des eaux sales et boueuses sont sorties des égoûts, envahissant les maisons et atteignant en peu de temps des hauteurs inquiétantes sur la voie publique.

A Jemappes, le quartire de Jéricho est sous l'eau qui a également envahi les locaux de la verrerie et des laminoirs.

A Quaregnon, le quartier du Rivage est également inondé et les trams de la ligne de Pâturages ne savent plus y aboutir.

A Mons, où, comme dans toutes les localités avoisinantes, de nombreuses caves sont inondées, les eaux ont envahi la salle des machines du service de la distribution d'eau, arrêtant le pompage vers les réservoirs et mettant la population à la veille d'être privée d'eau potable.

Les services compétents de l'Administration communale ont pris toutes les dispositions utiles pour parer à toutes éventualités.

### LA SITUATION DANS LE BASSIN DE LA MEUSE EST TRAGIQUE

**Les troupes sont rappelées**

M. le ministre Rolin Jacquemyns et M. le ministre Wauters se sont rendus à Liége jeudi. Le Département de la Défense nationale met en œuvre tous les moyens en hommes et en matériel dont il dispose.

Toutes les troupes permissionnaires appartenant aux corps de pontonniers ont été rappelées d'urgence. Les détachements du génie de Namur sont partis à Bouillon; ceux d'Anvers, à Namur et ceux qui sont en Allemagne occupée ont été rappelés à Liége.

Un centre de réserves a été créé à Tervueren. Le sautorités militaires s'occupent du ravitaillement de la population.

Les boulangeries militaires de Liége et Namur sont inondées. On a dû avoir recours, dans ces deux villes aux magasins de réserves alimentaires de la troupe.

### UNE INTERPELLATION AU SÉNAT

Jeudi après-midi, M. Berryer, ministre d'Etat, appuyé par de nombreux sénateurs, a interpellé le Gouvernement sur les mesures urgentes et les travaux nécessaires à réaliser pour pallier au désastre qui fond sur le pays.

M. Rolin Jacquemyns, ministre de l'Intérieur, a déclaré qu'il revenait de Liége où la situation est extrêmement grave.

A Tilleur, l'eau dépasse de 0 m. 55 les plus fortes crues. A Namur, l'eau monte de 6 centimètres par heure; de nombreuses maisons sont sous l'eau jusqu'au premier étage.

Les soldats du corps des pontonniers sont à l'œuvre. La digue établie à hauteur du charbonnage de Mariée (près de Liége), s'est rompue et l'eau a envahi Seraing à une hauteur de quatre mètres; 2.500 maisons sont sous les eaux. A Tilleur, il y en a 600.

Le ministre s'occupe, d'accord avec le ministre de la Défense nationale, de prendre toutes les mesures d'urgence.

### LES TRAINS SONT ARRÊTÉS

De nombreux trains ont cessé de circuler notamment dans la vallée de la Meuse. Toutes les régions qui se trouvent entre Dinant, Ivoire, Warnart, Marthe-les-Dames, Flemalle, Liége-Guillemins, Liége-Bondeau, Visé, Thuin, Merbes-Sainte-Marie, Montignies, Chapelisteau, Chapelet, Vielsam et Born sont complètement sans circulation ferroviaire.

Les nouvelles qui parviennent de tout le pays annoncent une recrudescence des inondations.

### L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A BRUXELLES

A Bruxelles, la Compagnie du gaz décline toute responsabilité en ce qui concerne l'éclairage public, l'usine à gaz commençant à être envahies par les eaux.

### A TOURNAI

e Rieu d'Amour commence à donner des inquiétudes aux habitants du faubourg de Morelle. Déjà le chemin 55 est sous eau et la rue du Bas-Follet est menacée.

Aussi les habitants prennent-ils leurs dispositions pour éviter d'être à nouveau inondés.

## SUR MER

**Des vapeurs en péril au large des côtes anglaises**

Une tempête extrêmement violente s'est abattue sur l'Angleterre. Des divers points de la côte la vitesse du vent est signalée comme étant de 180.000 à 190.000 mètres à l'heure.

On est sans nouvelles de plusieurs cargos qui avaient récemment quitté les ports anglais et l'on croit notamment, que les dix huit hommes de l'équipage du « Elsdon » ont péri, une des chaloupes de ce vapeur ayant été retrouvée flottant à la dérive.

LES DETTES DE GUERRE

## La résolution Andrews réclamant pour la France des conditions généreuses est approuvée en Amérique

Le *New-York Times* consacre un leader à la motion, que le député du Massachussetts, M. Andrews, présentera à la rentrée prochaine devant la Chambre des représentants, en faveur de l'octroi à la France de conditions libérales pour le règlement de sa dette. « Le journal se félicite de cette initiative particu-

M. ANDREWS, DÉPUTÉ AMÉRICAIN

lièrement opportune, écrit-il, au moment où M. Henry Bérenger va quitter Paris pour Washington. » Et il ajoute: « Le principal dessein de M. Andrews est certainement de faciliter la tâche du nouvel ambassadeur en préparant l'opinion publique de ce pays à des conditions généreuses en faveur de la France. »

Après avoir rappelé, en les approuvant, les principaux arguments que le député Andrews fait savoir pour justifier sa motion, le *New-York Times* conclut:

« Quel est notre véritable intérêt? Ce n'est certainement pas d'exiger l'impossible et de faire apparaître notre pays, aux yeux du monde entier, comme un créancier insatiable. Si de bons arguments plaidaient en faveur d'un règlement généreux avec l'Italie, les raisons d'en user pareillement avec la France sont encore plus impérieuses. Notre réputation à l'extérieur, pour ne point parler de notre propre estime pour nous-mêmes, ne serait guère rehaussée si nous refusions à la France républicaine des conditions au moins aussi favorables que celles accordées à l'Italie, gouvernée par un dictateur.

» Un dernier argument, enfin, prime toutes les autres considérations. Il faut absolument en finir avec le règlement des dettes de guerre, en acceptant toute proposition raisonnable qui pourra nous être faite, de manière à mettre un terme aux froissements internationaux qu'elles suscitent, à favoriser le développement de relations amicales et l'essor d'échanges commerciaux et enfin à empêcher qu'on nous accuse d'avoir complètement oublié les hauts sentiments de sacrifice qui nous inspirèrent en 1917, pour ne plus songer qu'aux moyens de rentrer dans nos débours. »

## LA SÉANCE DE JEUDI AU SÉNAT

SEANCE DU MATIN

Paris, 31 décembre. — La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. de Selves.

On adopte divers projets, notamment le projet ouvrant des crédits pour une indemnité exceptionnelle aux chefs de famille rapatriés de l'armée du Rhin.

La séance est ensuite suspendue.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est reprise à 16 h. 30, sous la présidence de M. de Selves.

Après avoir voté un crédit de 3.261.000 fr. au bénéfice de la Caisse des retraites des fonctionnaires de l'Instruction publique, et qui permettra de mettre à la retraite 700 fonctionnaires de ce département, le Sénat s'ajourne à 21 h. pour attendre de rapport de la Commission des finances sur le projet de douzième.

## LE CHOMAGE EN GRANDE-BRETAGNE

D'après les statistiques officielle, le nombre des sans-travail inscrits en Angleterre le 21 décembre, était de 1.102.400, soit une diminution de 25.046 sur la semaine précédente.

*CHRONIQUE*

## Le plus beau cadeau

C'était un jour de froid et de neige. La maman de Robert avait mille courses à faire, mais ce jour-là, elle était sans inquiétude: l'enfant ne songeait point à la réclamer, occupé qu'il était par ses nouveaux jouets.

En effet, un peu pâle, les petites mains fiévreuses, la respiration haletante, Robert contemplait, sans oser les toucher, les nombreuses choses s'entassant pêle-mêle sur le tapis. Un train électrique voisinait avec une auto merveilleuse, presque trop grande pour l'enfant. Un Pathé-Baby encore enveloppé, un téléphone de chambre et des ours, et des cubes et des armées de plomb...

Ah! il y a des petits enfants bienheureux. Il y en a...

Mais malgré sa préoccupation nerveuse, malgré son air absorbé, Robert entend depuis quelques minutes carillonner la sonnette de l'escalier.

Où donc est la femme de chambre, où est la cuisinière? — se demande-t-il, — légèrement impressionné par cette sonnerie parmi la maison silencieuse. Il se décide alors d'aller ouvrir lui-même. Il entr'ouvre craintivement la porte et regarde; aussitôt c'est un cri de joie:

— Ah! bonne maman, je suis content, entre.

Mais celle-ci, mince et pâle dans ses modestes vêtements noirs, hésite.

Robert, qui sait bien des choses, lui prend la main.

— Viens, ma petite Mémé, ni papa, ni maman, je suis tout seul.

Elle respire mieux et se laisse entraîner dans la course du petit.

— Ah! Mémé, tu vas voir les belles choses que j'ai reçues... C'est même trop, trop... Si tu connais des petits enfants qui n'ont pas été sages et à qui on n'a pas donné d'étrennes, je pourrais leur envoyer quelque chose... Tiens, regarde cette belle villa... C'est ma grand'mère... Ce Pathé-Baby... il y a l'histoire du Petit Poucet, tu viendras voir... et cette auto... à la campagne je n'y promènerai... les phares s'allument... c'est beau... hein?...

Ses beaux yeux clairs brillaient, sa bouche mutine souriait... il sautillait autour de la bonne vieille maman.

— Et toi, dis, que m'apporte-tu?...

— Mon petit...

Elle a dit cela d'une voix si navrée, si profonde, que l'enfant ému la regarde. Elle le prend sur ses genoux, le caresse, l'embrasse. Il se laisse faire, doux, affectueux, adorable.

— Je ne suis pas riche et tu as de si beaux jouets...

— Ah! tu pleures, je ne veux pas que tu pleures, tu ne m'as rien acheté, je te pardonne et je t'aime quand même... Ne pleure plus... embrasse-moi... Quand je serai grand, bonne maman, j'aurai beaucoup de sous et je t'achèterai des robes en soies, une grande auto, je t'emmènerai à Versailles, nous mangerons au restaurant... c'est si amusant de manger au restaurant...

— Mon tout petit, murmure-t-elle, avec la ferveur d'une prière, lorsque tu seras grand... ah! lorsque tu seras grand...

Mais un sanglot monte à sa gorge et elle n'achève pas sa pensée.

Lui continue.

— Lorsque je reviendrai de la guerre...

— Ah! mon ange, tu n'iras pas à la guerre, il n'y aura plus jamais de guerre...

Il sourit.

— Mais si... puisqu'il y a des soldats, j'en ai vu l'autre jour... beaucoup, beaucoup...

Elle l'embrasse, douloureuse, et pour changer d'entretien:

— Je ne suis pas riche, mais j'ai voulu t'offrir quelque chose, un petit souvenir...

Elle retire de son sac à main un petit médaillon à l'or pâli et le lui tend.

— Oh! admire l'enfant, quelle belle dame!

— C'est moi, mon chéri, je veux que tu te souvennes de moi par ce portrait... Tu vois, j'étais jeune, belle, et en ce temps-là, riche, heureuse... Je ne suis plus qu'une pauvre vieille.

— Mais, je te trouve belle, moi, et pas vieille... Je l'aime comme papa et maman...

Son cœur meurtri et glacé se réchauffait à cette divine tendresse.

— Merci, merci, murmure-t-elle, émue.

Mais il fallait s'en aller de peur de rencontrer tout à l'heure sa fille, son gendre dont elle était éloignée par de cruels dissentiments de famille, des malentendus douloureux.

— Ah! reste encore, supplie l'enfant trop sensible... Et pourquoi es-tu fâchée avec papa et maman?... puisque je vous aime tous... Je leur dirai...

Elle recommande en le serrant contre elle:

— Cache ce médaillon et ne dis pas à ta maman que je suis venue...

Elle aura de la peine, car il neige... on glisse...

— Fais attention, bonne maman, il ne faut pas tomber...

Elle disparut, légère et fuyante comme une ombre; elle était fortifiée, enrichie par les baisers de son petit-fils bien-aimé.

Le surlendemain, les salons, chez le petit Robert, étaient remplis de visiteurs.

— Eh bien! mon enfant, dit la grand'mère en toilette de soie et en collier de pierres fines, as-tu été bien gâté? Montre-nous quel est ton plus beau cadeau... celui qui t'a fait le plus de plaisir...

On se récria.

— Oh! ils sont tous beaux... Est-ce qu'il peut savoir, à cinq ans...

Mais l'enfant redresse sa belle tête blonde et dardant sur les grandes personnes son regard lumineux.

— Mon plus beau cadeau, dit-il, hardiment, je vais vous le montrer... le voici...

Il retira des profondeurs de sa poche le petit médaillon à l'or pâli et le faisant briller au-dessus de lui.

— C'est le portrait de ma bonne-maman... elle n'avait pas d'argent pour m'acheter un jouet, alors elle m'a donné cela...

On s'approche, on regarde parmi un profond silence.

La maman de Robert vint le saisir dans ses bras et ses larmes coulèrent sur les fins cheveux blonds.

Le papa ému dit en souriant:

— Les enfants nous donnent parfois de ces leçons...

MATHILDE OSSO.

## Etrennes d'Amérique

Les plus belles étrennes que l'Amérique pourrait donner à la France, en ce 1er janvier 1926, ce serait de lui dire:

« J'ai pu librement travailler et arrondir ma fortune pendant qu'un million et demi de vos enfants donnaient leur vie pour sauver la liberté du monde — la vôtre et la mienne —. Non, vraiment, j'aurais honte de continuer à vous réclamer le prix des uniformes, des munitions, des produits que vos ouvriers et vos agriculteurs-soldats ne pouvaient fabriquer ni cultiver. La guerre vous a appauvrie, vous, France; à mon tour de vous aider en renonçant à ce que j'ai eu le tort d'appeler ma créance sur vous. Il y a bien une dette entre nous, mais c'est moi qui l'ai contractée et je ne pourrai jamais l'acquitter, car tout l'or que je possède n'est rien au prix des existences françaises sacrifiées pour la cause commune. »

Nous ne sommes pas encore près, malheureusement, d'ouïr ces douces paroles. La France seule, d'ailleurs, est capable de ces gestes de chevalerie. Et si quelques gentilhommes américains, un Walter Berry, par exemple, tiennent un langage semblable à celui que nous venons d'imaginer, ils restent des isolés et l'Amérique officielle, poussée par les masses électorales, s'en tient à ses factures.

Un certain mouvement, cependant, se produit aux Etats-Unis en faveur d'une atténuation, sinon d'une annulation de la dette française. Un ancien secrétaire-adjoint du Trésor, M. Piatt Andrew, député du Massachussetts, va déposer au Congrès une proposition demandant que des conditions aussi favorables que celles concédées à l'Italie soient faites à la France pour le règlement de sa dette. (On sait que la dette de l'Italie a été réduite de 40 %).

M. Andrew est un ami éprouvé de notre pays. Il fut, au début de la guerre, l'organisateur et le chef des ambulances américaines qui nous rendirent tant de services. Dans sa résolution, il rappelle l'aide que la France donna aux Etats-Unis pendant la guerre de l'Indépendance et dit que les crédits votés à la France par le Trésor en 1917 « le furent afin de pourvoir plus effectivement à la défense nationale et à la poursuite d'une guerre dans laquelle les Etats-Unis n'avaient aucun soldat à opposer à l'ennemi. »

Ces crédits, ajoute M. Andrew, représentent la principale contribution des Etats-Unis pendant la plus grande partie des dix-neuf mois de notre participation à la guerre, à un moment où la jeunesse française était fauchée ou mutilée, tandis que nos propres troupes s'entraînaient.

Le gouvernement français se trouve aujourd'hui devant une situation financière sérieuse, parce qu'il ne peut obtenir de l'ennemi qu'une infime fraction des réparations promises après l'armistice; parce que 200.000 maisons détruites sont encore à reconstruire; parce que, aux dettes déjà contractées s'ajoutent les dépenses qu'il a dû faire pour réparer les dévastations commises par les armées, y compris la nôtre, parce que les pensions qu'il doit payer aux veuves et orphelins des 1 million 400.000 morts constituent un lourd fardeau.

Enfin, le peuple français paye des impôts représentant 20 % de son revenu total, c'est-à-dire un pourcentage double de celui que payent les Américains.

Voilà d'excellentes raisons en notre faveur. Encore faut-il remarquer que, si la France n'a obtenu « qu'une infime fraction des réparations promises après l'armistice », les Etats-Unis et l'Angleterre sont pour beaucoup dans la carence de l'Allemagne. Il s'agit-soit avant tout, pour ces nations essentiellement commerçantes, de favoriser le relèvement rapide d'une grosse cliente.

M. Andrew espère que le Congrès fera bon accueil à sa proposition. Puisse son amitié pour la France n'être pas le seul motif de son espoir!

Quoi qu'il en soit, ce que fait un député américain montre ce qu'aurait dû tenter les négociateurs français aux Etats-Unis. Au lieu d'aller, comme des vaincus, recevoir la loi de nos anciens associés, il fallait se présenter à eux avec, toute la courtoisie de l'amitié, mais aussi avec toute la fierté des services rendus et là, raisonner et compter comme l'ont fait les Italiens.

Si nos représentants, dans les nouvelles négociations qui se préparent au sujet de la dette, savent se servir comme il faut, avec leur intelligence — et peut-être aussi, malgré tout — avec leur cœur de Français, des arguments que leur suggère M. Andrew, nous pourrons remercier cet ami de notre pays des étrennes qu'il aura values à la France.

A. T.

## LE FAUX-COL VIENT D'AVOIR CENT ANS

On a célébré tant de centenaires cette année qu'on est presque excusable d'en avoir oublié un, celui du faux-col.

C'est en 1825, cependant, que la femme d'un forgeron de village imagina, parce qu'elle trouvait que sa blanchisseuse prenait trop cher pour laver les chemises de son mari, de faire monter celles-ci de cols mobiles, qu'elle donnait seuls à empeser, alors qu'elle nettoyait elle-même le reste du linge de la maison.

Les forgerons de campagne d'il y a cent ans étaient, dira-t-on, singulièrement soucieux de la correction de leur tenue. On se représente mal, aujourd'hui, une femme de maréchal ferrant ou de charron parlant de sa blanchisseuse.

Mais il faut révéler que la ménagère économe à laquelle on doit l'invention du faux-col n'était pas une de nos compatriotes. Elle était anglaise, comme son mari, et l'on sait que l'ouvrier britannique s'est, depuis toujours, fait remarquer par le soin qu'il prend de sa toilette, une fois son travail terminé, et par le souci qu'il a de ne porter que du linge impeccable.

Toujours est-il que l'invention de la femme du forgeron fut jugée étrangement pratique. On en parla bientôt à Londres où un certain Ebenezer Brown n'hésita pas à ouvrir une boutique dans laquelle on ne vendait que des faux-cols.

Le faux-col a connu, depuis cent ans, des fortunes diverses. Jamais il ne s'est ému des critiques qu'on lui adressait. Il sait bien que nous ne dirons jamais, sérieusement, de mal de lui. La vengeance lui serait trop facile. Il n'aurait qu'à nous étrangler.

## La Chambre adopte le projet de douzième provisoire

SEANCE DU MATIN

Paris, 31 décembre. — La séance est ouverte à 9 h., sous la présidence de M. Bouilloux-Lafont.

### LE DOUZIÈME PROVISOIRE

On discute le projet ouvrant des crédits provisoires pour le mois de janvier prochain. Les divers articles sont adoptés.

Au cours de la discussion, M. Lamoureux déclare que le statut des coopératives au regard de la taxe sur le chiffre d'affaires sera définitivement réglé avant trois mois. On a également adopté un amendement Lesaché exonérant les majorations d'impôt des contribuables non assujettis à l'impôt général sur le revenu qui sont âgés de plus de 60 ans ou qui ont le moins trois enfants vivants de moins de 18 ans.

M. Paul Morel déclare que toutes les pensions civiles seront liquidées au mois de mars prochain; enfin M. Le Trocquer a fait adopter un amendement tendant à amorcer la transformation en chemins de fer à voies normales les chemins de fer départementaux à voies étroites au moyen d'une surtaxe demandée aux usagers.

Séance levée à 12 h. 20. Séance à 15 h. pour les articles réservés.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 31 décembre. — M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 10.

### LE DOUZIEME PROVISOIRE

On reprend la discussion du projet de douzième pour le mois de janvier 1926.

Sur l'article 51 (réservé ce matin, et qui tend à approuver la convention passée le 19 décembre 1925, entre les ministres des Travaux publics et du Commerce et les Compagnies de chemins de fer pour la circulation du matériel postal et le transport des colis postaux, M. Canavelli soutient un amendement qui maintient l'application du régime actuel à la période comprise entre le 1er janvier 1926 et une date qui sera fixée ultérieurement.

**Déclaration de M. de Monzie**

Le ministre des Travaux publics déclare que les Compagnies sont complètement étrangères à l'initiative qu'il a prise de demander l'incorporation dans le projet de douzième des dispositions contenues dans l'article 51.

Le ministre fait l'historique des diverses conventions qui furent passées avant la guerre entre l'Etat et les Compagnies pour le transport des wagons-postaux.

L'amendement Canavelli est adopté par 308 voix contre 235.

L'amendement Lesaché pour les contribuables non assujettis à l'impôt général sur le revenu prévoyant une décharge des majorations prévues par la loi du 4 décembre 1925, est voté à mains levées.

**Trois milliards de bons à court terme**

On vote ensuite un nouvel article autorisant le Gouvernement à émettre trois milliards de bons à court terme.

### LES PROPOSITIONS DES INDUSTRIELS DU NORD

A propos de la démarche des industriels du Nord, M. Doumer déclare qu'il les a, en effet, reçus et leur a demandé de lui faire des propositions écrites. Lorsqu'elles me parviendront, ajoute-t-il, je les examinerai avec beaucoup d'intérêt.

### LE MONOPOLE DES TABACS

M. Doumer passe ensuite à la question du monopole des tabacs. Aucune proposition sérieuse n'a été faite au Gouvernement pour l'aménagement nouveau ou une cession avantageuse du monopole. Le ministre des Finances estime que le monopole des tabacs est industriellement bien exploité: il s'emploiera à améliorer encore la situation.

### VOTE DU PROJET DE DOUZIEME

Quelques députés demandent encore des précisions sur différents points du projet de douzième qui est ensuite adopté par 385 voix contre 136. Les socialistes et les communistes ont voté contre.

### LA SEANCE DE NUIT

**Les budgets de l'Imprimerie nationale, de la Caisse d'épargne, des Monnaies et Médailles sont adoptés**

M. Herriot ouvre la séance à 22 h. 05. On reprend le budget de l'Imprimerie nationale. Les différents chapitres sont adoptés, de même que les chapitres du budget annexe de la Caisse d'épargne.

On passe au budget annexe des monnaies et médailles dont les chapitres et l'ensemble sont adoptés.

*La séance continue.*

## LA LOI SUR LES LOYERS EST PROMULGUÉE

Paris, 31 décembre. — Le *Journal Officiel* promulgue la loi ayant pour objet de proroger jusqu'au 1er avril 1926, les effets de la législation sur les loyers.

# DERNIÈRE HEURE

## AU MAROC

**La situation militaire**

Fez, 31 décembre. — Une reconnaissance de goumiers et de forces régulières a atteint, en direction de Zaïdour, le village de Daharen-Ar.

Les goumiers des Tabouda et nos partisans de Bonbane ont enlevé un poste ennemi installé à Sidi-Messaouad. Une reconnaissance menée hier sur l'Immerzen nous a permis de capturer une trentaine de Riffains.

Une opération menée par nos partisans à l'est de Tizi-Ouzli a parfaitement réussi. Les Gueznaia insoumis ont été chassés de leurs villages, où a été maintenue une fraction importante de partisans Metalsa.

**Medjouna réoccupée**

Les journaux apprennent de Fez que le poste de Medjouna a été réoccupé le 29 décembre, par les troupes de la IIe division d'infanterie, sans incident. Les Mitioux ont trahi la cause riffaine et livré à nos partisans un grand nombre de Riffains et d'étrangers.

Dans le groupement de Taza, l'action offensive déclenchée contre les Guesnaia insoumis, se développe avec un plein succès.

### LA PARTICIPATION SOCIALISTE AU POUVOIR

Montpellier, 31 décembre. — Les sections de Montpellier du parti socialiste (S.F.I.O.) ont voté par 5.[illegible] contre [illegible] la participation socialiste au pouvoir, prononcée, par 65 voix contre 33, contre la participation des socialistes au pouvoir.

## La séance de nuit au Sénat

Paris, 31 décembre.

La séance est reprise à 21 h. 25, sous la présidence de M. de Selves.

M. Doumer, ministre des Finances, dépose le projet de douzième provisoire, renvoyé pour la forme à la Commission des finances.

On discute un projet autorisant la ville de Paris à percevoir une taxe sur les locaux meublés. Le projet est adopté.

Le Sénat adopte ensuite un projet ouvrant un crédit supplémentaire de 177.857.803 francs au titre du relèvement des traitements et soldes des personnels civil et militaire de l'Etat. Ce projet est adopté par 275 voix contre 2.

(*La séance continue.*)

### LA FÊTE DU CHRIST-ROI A ROME

Rome, 31 décembre. — Le Pape, en tête des dignitaires ecclésiastiques, est descendu à la basilique de Saint-Pierre. Il a célébré une grand'messe pour la fête du Christ-Roi. A l'entrée et à la sortie de la basilique, une foule immense a salué le Pontife par des acclamations.

### ROUCHDI BEY EST ARRIVÉ A ANGORA

Angora, 31 décembre. — Tewfik Rouchdi bey est arrivé à Angora. Il a été salué par la foule.

## LES PLUIES & LES INONDATIONS

### LA CRUE DE LA SEINE ET LE TRAFIC DES VOIES FERRÉES

**A Paris, des mesures sont prises pour donner asile aux victimes des inondations**

Paris, 31 décembre. — La Préfecture de Police a fait prendre, dès aujourd'hui, les précautions d'usage contre l'inondation.

Les commissaires de police ont été invités à rechercher les locaux disponibles, afin de donner asile aux sinistrés.

En raison de la crue de jour en jour plus menaçante de la Seine, la direction du réseau de l'Etat a fait afficher dans ses gares un avis par lequel les voyageurs sont prévenus que le trafic sera probablement interrompu entre les gares des Invalides et du Pont Mirabeau. Un avis ultérieur fera connaître la date de la cessation du service. Le terminus des lignes de banlieue sera reporté au Pont Mirabeau. Les départs des trains des grandes lignes aura lieu à la gare Montparnasse.

D'autre part, des mesures analogues sont dès maintenant prévues pour la portion de voie ferrée qui va de la gare d'Austerlitz à la gare d'Orsay. Toutefois, on envisage auparavant la protection des lignes par la fermeture hermétique des ouvertures donnant sur les quais de la Seine.

### DANS LA REGION

**Graves conséquences**

La tempête qui a continué de faire rage, n'a pas peu contribué à aggraver une situation qui pourrait avoir de graves conséquences pour les inondations sinistrées.

On signale en effet que plusieurs usines, en Flandre notamment, ont dû fermer leurs portes et que des milliers d'ouvriers ont été ainsi réduits au chômage.

Les évacuations des habitations envahies par les eaux se sont poursuivies dans toute la région. Les sapeurs du génie ont aidé les malheureux évacués et protégé les points les plus menacés.

De leur côté, les municipalités ont fait aménager des locaux pour loger les familles sinistrées.

**Aux environs de Béthune**

Béthune, 31 décembre. — La situation s'améliore dans la région de Béthune et si les pluies ne persistent pas, l'inondation semble conjurée grâce aux travaux effectués par les pontonniers du génie venus d'Arras.

## M. LOUBET S'ALITE A LA SUITE D'UNE CHUTE

Montélimar, 31 décembre. — M. Emile Loubet a fait, chez lui, une chute dont on craint les suites, en raison du grand âge de l'ancien président de la République. On redoute une fracture de la jambe.

M. Emile Loubet est alité et doit garder une immobilité complète.

## L'explosion de la mine de Palan

**Quarante-deux corps sont retirés de la mine**

Eagle-Pass (Texas), 31 décembre. — Quarante-deux corps ont été retirés de la mine de charbon de Palan, où une explosion s'est produite samedi. On croit qu'il y a encore des cadavres. Une vingtaine de mineurs ont été blessés.

### CHUTE D'UN AEROLITHE

Ottawa, 31 décembre. — Un énorme aérolithe, incandescent, est tombé dans les environs d'Ottawa.

## COURTES DÉPÊCHES

— **On mande de St-Sébastien** que, contrairement à certains bruits qui ont couru hors d'Espagne, l'ex-impératrice Zita est toujours à Lequeto, et qu'elle ne manifeste aucune intention de quitter sa résidence.

— **Le général Hsuchu Cheng** a été tué d'un coup de revolver et non par une bombe. Le personnel de sa suite est indemne.

— **Mgr Dubois, cardinal et archevêque de Paris**, qui vient d'être nommé docteur « honoris causa » de l'Université d'Athènes, a adressé, à cette occasion, deux lettres de remerciements: l'une à M. Politis, chargé d'affaires de Grèce en France, qui lui avait transmis l'avis de cette nomination, et l'autre au recteur.

— **On mande de Prague** que le shah de Perse, qui vient d'être détrôné, a tenté de se suicider dans la nuit de mardi à mercredi, à Marienbad.

— **Le Daily Express** apprend de Hong-Kong que, suivant un message de Canton qui n'a pas encore reçu confirmation, les « antirouges » ont tenté, sans succès, d'assassiner Wang Ching Wei, le chef nominal du gouvernement de Canton.

— **On mande de New-York** que le juge Riegelman, de la Cour Suprême de Brooklyn, a décidé que le gouvernement français devait payer à la ville de New-York environ un million et demi de dollars (principal et intérêts) sur les impôts dûs par une société américaine, subsidiaire du gouvernement français, pour le compte duquel elle entreposait des munitions durant la guerre.

## *Dernières Nouvelles Sportives*

CYCLISME

### LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Enorme affluence pendant cette quatrième journée. Tour à tour les équipes prirent et perdirent des tours.

Voici le classement des équipes à 1 heure du matin:

Jer Vankempen-Vanecke; à 1 tour: Degraeve-Eholbenbeck, Vermandel-Rielens, Maes-Vanboxem, Eyckmans-Vermeerbergbem, Persyn-Verscheiden, Vanhevel-Verschueren.

A 2 tours: Putzeys-Duray; Polya-Ploussin; Grenda-Mac Namara, Sergent-Louet; — A 3 tours: Orolée-Haegendonck; — A 4 tours: Guesseens-Debaeta; — A 5 tours: Rossi-Frédérickx.

En 76 heures, 1.903 km. 539 m. sont couverts.

## RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du jeudi, 31 décembre 1925

### COTONS

**NEW-ORLEANS, 31 décembre.**

Cotons Middling Upland. — Disponible, 20.00; — Cotons à terme: Sur janvier, 19.74-75; sur mars, 19.23-24.

**NEW-YORK, 31 décembre.**

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 20.70; — A terme: Sur janvier, 19.90-95; février, 19.63; mars, 19.76-77; avril, 19.43; mai, 19.25-26; juin, 19.06; juillet, 18.86; août, 18.60; septembre, 18.33; octobre, 